REPUBLIQUE FRANCAISE DEPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES

UNIVALOM

Siège :

3269 Route de Grasse 06600 – ANTIBES Tél. 04.93.65.48.07





SYNDICAT MIXTE POUR LA VALORISATION DES DECHETS MENAGERS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU 7 DECEMBRE 2021

Délibération 2021-29

OBJET : Compte-rendu des décisions prises par le Président par délégation du Comité syndical

Le 7 décembre 2021 à 11h15, le Conseil syndical dûment convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, après convocation légale.

Présents:

Membres titulaires:

Jean LEONETTI, Jean-Pierre DERMIT, Marion MUSSO, délégués avec deux voix délibératives au titre de la Commission Syndicale et de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis ; Marie ANASSE, Anne-Marie BOUSQUET, Hassan EL JAZOULI, François WYSZKOWSKI, délégués de la Commission Syndicale ; Christophe ULIVIERI, Patrick PEIRETTI, délégués avec deux voix délibératives au titre de la Commission Syndicale et de la Communauté d'Agglomération Cannes Pays de Lérins ; Marc OCCELLI délégués de la Commission Syndicale ; Roland RAIBAUDI, délégué avec deux voix délibératives au titre de la Commission Syndicale et de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse ;

Membres en Visio conférence :

Khéra BADAOUI, Philippe DELEAN, Emmanuel DELMOTTE, délégués de la Commission Syndicale ;

Françoise THOMEL, déléguée de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis ; Denise LAURENT, Françoise BRUNETEAUX, déléguées de la Commission Syndicale ; Emmanuel BLANC, délégué de la Communauté d'Agglomération Cannes Pays de Lérins ;

Procurations:

Monsieur VAZIA donne pouvoir à Madame MUSSO Madame GOURDON donne pouvoir à Monsieur RAIBAUDI

Membres excusés:

Joseph CESARO, Caroline JOUSSEMET, Eric MELE, délégués avec deux voix délibératives au titre de la Commission Syndicale et de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis délégués de la Commission Syndicale ;

Christophe FONCK, Xavier WIIK, délégués de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis ;

Bernard ALENDA, délégué avec deux voix délibératives au titre de la Commission Syndicale et de la Communauté d'Agglomération Cannes Pays de Lérins ;

Jean-Marc DELIA, délégué de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse;

qonformément à la loi n°2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses dispositions de vigilance sanitaire, les conditions de quorum ont été baissées à 30 %

des membres en exercice. Chaque délégué peut également détenir deux procurations.

Le Comité est également diffusé en audio conférence

Le Comité PREND ACTE de ces nouvelles dispositions liées à l'état d'urgence sanitaire

Mme Anne Marie BOUSQUET est désignée en qualité de secrétaire

Le Rapporteur expose à l'Assemblée :

Par délibération n°2020-19 du Comité Syndical en date du 10 septembre 2020, ce dernier a donné délégation à Monsieur le Président des compétences prévues par l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

En vertu de l'article L.2122-23 du même Code, les décisions ainsi prises sont soumises aux mêmes règles de publicité et de contrôle que les délibérations du Comité Syndical et Monsieur le Président doit en rendre compte à chacune des réunions obligatoires du Comité Syndical.

Il s'agit principalement d'attribution de marchés de fournitures, services et travaux dont la liste figure en annexe de la présente délibération.

Ouï cet exposé, Après en avoir délibéré conformément à la loi, Le Comité syndical, A, l'unanimité

• PREND ACTE du compte-rendu des décisions syndicales prises par M. Jean LEONETTI, Président d'UNIVALOM, sur le fondement de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an que dessus

Pour extrait certifié conforme, Le Président

ean LEONE

Relevés des Décisions prises par le Président par délégation du Comité Syndical d'UNIVALOM (Comité du 7 décembre 2021)

En application des dispositions de l'article L5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, lors de chaque réunion de l'organe délibérant, le Président doit rendre compte des attributions exercées par délégation de l'organe délibérant.

Conformément à la délégation du Comité Syndical dans les conditions prévues par la délibération N°2020/19 en date du 10 septembre 2020, le Président informe le Comité Syndical des décisions suivantes, prises conformément à la délégation :

INTITULE DU MARCHE	DATE D'ATTRIBUTION	NOM DE L'ATTRIBUTAIRE ET CODE POSTAL	MONTANT HT ET DUREE
MISSION DE CONTROLE TECHNIQUE TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE DÉCHÈTERIE PROFESSIONNELLE A ANTIBES QUARTIER DES 3 MOULINS - RUE H. LAUGIER	18/06/2021	APAVE SUDEUROPE 13322 MARSEILLE	15 410 € Durée : 8 mois
ENTRETIEN, REPARATIONS MECANIQUES ET TRAVAUX DE CARROSSERIE ET CHAUDRONNERIE DES VEHICULES ET DES ENGINS D'UNIVALOM LOT 1 ENTRETIEN ET REPARATION MECANIQUES DES ENGINS ET AUTRES	23/06/2021	GRASSE POIDS LOURDS 06130 GRASSE	Montant estimatif annuel : 22 828 € Durée maxi : 4 ans
ENTRETIEN, REPARATIONS MECANIQUES ET TRAVAUX DE CARROSSERIE ET CHAUDRONNERIE DES VEHICULES ET DES ENGINS D'UNIVALOM LOT 2 CARROSSERIE, CHAUDRONNERIE HYDRAULIQUE DES ENGINS ET AUTRES	23/06/2021	SERVICES MAINTENANCE REGONAL « S.M.R. » 06200 NICE	Montant estimatif annuel : 26 182 € Durée maxi : 4 ans
ENTRETIEN, REPARATIONS MECANIQUES ET TRAVAUX DE CARROSSERIE ET CHAUDRONNERIE DES VEHICULES ET DES ENGINS D'UNIVALOM LOT 3 ENTRETIEN, REPARATION MECANIQUE, CARROSSERIE ET EQUIPEMENT DES VEHICULES DE TYPE POIDS LOURDS (+3,5T)	23/06/2021	SOMI 06270 VILLENEUVE-LOUBET	Montant estimatif annuel : 39 291,50 € Durée maxi : 4 ans
MISSION DE COORDINATION EN MATIERE DE SECURITE ET DE PROTECTION DE LA SANTE TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE DÉCHÈTERIE PROFESSIONNELLE A ANTIBES QUARTIER DES 3 MOULINS - RUE H. LAUGIER	29/06/2021	APAVE SUDEUROPE 13322 MARSEILLE	8 050 € Durée : 8 mois
REALISATION DE CARACTERISATIONS DES ORDURES MENAGERES RESIDUELLES DU TERRITOIRE D'UNIVALOM SUIVANT LA METHODE MODECOM	06/07/2021	ELIANTE INGENIERIE & ENVIRONNEMENT 06560 VALBONNE	Montant maxi annuel : 40 000 € Durée maxi : 2 ans

Relevés des Décisions prises par le Président par délégation du Comité Syndical d'UNIVALOM (Comité du 7 décembre 2021)

		y	
INTITULE DU MARCHE	DATE D'ATTRIBUTION	NOM DE L'ATTRIBUTAIRE ET CODE POSTAL	MONTANT HT ET DUREE
TRAVAUX DE DEMOLITION DE LA DECHETERIE D'ANTIBES ZI LES TROIS MOULINS 06600 ANTIBES	12/07/2021	SLE TRAVAUX PUBLICS 13640 LA ROQUE D'ANTHERON	54 830 € Durée : 34 jours
ACQUISITION D'ENGINS POUR LES DECHETERIES ISSUES DU TERRITOIRE D'UNIVALOM LOT 1 : ACQUISITION D'UNE PELLETEUSE SUR PNEUS DE 18 A 20 TONNES	13/07/2021	LYOMAT SAS 70005- 69491 PIERRE BENITE	200 000 €
ACQUISITION D'ENGINS POUR LES DECHETERIES ISSUES DU TERRITOIRE D'UNIVALOM LOT 2 : ACQUISITION D'UNE PELLETEUSE SUR PNEUS DE 10 A 12 TONNES	13/07/2021	LYOMAT SAS 70005- 69491 PIERRE BENITE	140 000 €
ACQUISITION D'ENGINS POUR LES DECHETERIES ISSUES DU TERRITOIRE D'UNIVALOM LOT 3 : ACQUISITION D'UN TRACTOPELLE SUR PNEUS DE 8 A 10 TONNES AVEC GODET	13/07/2021	LYOMAT SAS 70005- 69491 PIERRE BENITE	78 000 €
TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE DÉCHÈTERIE PROFESSIONNELLE A ANTIBES LOT 2: ELECTRICITE	13/07/2021	INTERELEC BATIMENT 06100 NICE	82 061,38 € Durée : 8 mois
TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE DÉCHÈTERIE PROFESSIONNELLE A ANTIBES LOT 4 : PONT BASCULE	13/07/2021	PROVENCE PESAGE AUTOMATISME 83390 CUERS	98 423 € Durée : 8 mois
EVACUATION, VALORISATION ET TRAITEMENT DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES ISSUS DE L'AIRE D'UNIVALOM LOT 1: " TRAITEMENT ET VALORISATION DES DECHETS DE BOIS "	02/11/2021	Groupement VALECOBOIS/SUD EST ASSAINISSEMENT/ALGORA ENVIRONNEMENT 13290 AIX EN PROVENCE	Maxi : 11 000 tonnes Durée maxi : 4 ans
EVACUATION, VALORISATION ET TRAITEMENT DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES ISSUS DE L'AIRE D'UNIVALOM LOT 2: " TRAITEMENT ET VALORISATION DES TERRES ET GRAVATS PROPRES "	02/11/2021	SUD EST ASSAINISSEMENT 06800 CAGNES SUR MER	Maxi : 15 000 tonnes Durée maxi : 4 ans

Relevés des Décisions prises par le Président par délégation du Comité Syndical d'UNIVALOM (Comité du 7 décembre 2021)

INTITULE DU MARCHE	DATE D'ATTRIBUTION	NOM DE L'ATTRIBUTAIRE ET CODE POSTAL	MONTANT HT ET DUREE
EVACUATION, VALORISATION ET TRAITEMENT DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES ISSUS DE L'AIRE D'UNIVALOM LOT 4: " TRANSPORT DES DECHETS MENAGERS "	02/11/2021	ALGORA ENVIRONNEMENT 06210 MANDELIEU LA NAPOULE	Maxi : 20 000 rotations Durée maxi : 4 ans
EVACUATION, VALORISATION ET TRAITEMENT DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES ISSUS DE L'AIRE D'UNIVALOM LOT 5: " EVACUATION ET TRAITEMENT DES DECHETS MENAGERS SPÉCIAUX "	02/11/2021	OREDUI 06130 GRASSE	Maxi : 250 000 € Durée maxi : 4 ans
EVACUATION, VALORISATION ET TRAITEMENT DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES ISSUS DE L'AIRE D'UNIVALOM LOT 6: " ÉVACUATION ET VALORISATION DES EXTINCTEURS "	02/11/2021	SO.FO.VAR 83600 FREJUS	Maxi : 5 000 unités Durée maxi : 4 ans
EVACUATION, VALORISATION ET TRAITEMENT DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES ISSUS DE L'AIRE D'UNIVALOM LOT 8: " ÉVACUATION ET VALORISATION DU PLATRE EN MELANGE"	02/11/2021	SAINT LAURENT METAUX 06700 SAINT LAURENT DU VAR	Maxi : 5 000 tonnes Durée maxi : 4 ans